

ORDONNANCE COLLECTIVE

Nom de l'ordonnance collective :

Objectivation d'une pharyngite à streptocoque B-Hémolytique du groupe A à l'aide d'un test de détection rapide.

Validée par :

- Version révisée en mars 2026 par les médecins responsables) Rebecca Gagnon et Alexandra Audet) et la pharmacienne GMF (Kasandra Nadeau-Fortier)

Date d'entrée en vigueur :

19 février 2020
GMF Nouvelle-Beauce

Incluant un protocole médical :

☒ OUI ☐ NON

N° 888054

Approuvée par :

Tous les médecins du GMF Nouvelle-Beauce

Date de révision :

1^{er} mars 2026

Date de péremption :

1^{er} mars 2028

Avant d'offrir le dépistage de SGA en pharmacie, aviser le patient que les points de service locaux (PSL) de la région offrent gratuitement le service de diagnostic et de traitement de la pharyngite-amygdalite à streptocoque du groupe A. La prise de rendez-vous est disponible sur clicsante.ca dans la catégorie « Prise de sang, dépistage et prélèvements ». Aucune prescription n'est requise par le client.

PROFESSIONNELS HABILITÉS ET ACTIVITÉS RÉSERVÉES

Les pharmaciens et les infirmiers exerçant au sein d'une pharmacie desservant les patients du GMF Nouvelle-Beauce, en application des activités réservées :

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance (infirmier);
- Effectuer un prélèvement en introduisant un instrument dans le pharynx dans le but d'effectuer un test rapide de détection d'antigènes à Streptocoque β -hémolytique du groupe A;

SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉES

Groupe de médecine de famille (GMF) Nouvelle-Beauce.

CLIENTÈLE, CATÉGORIE DE CLIENTÈLES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE

- Patient d'un des médecins du Groupe de médecine de famille (GMF) Nouvelle-Beauce signataire de l'ordonnance et patient étant pris en charge collectivement par le GMF Nouvelle-Beauce.
- Patient âgé de 3 ans ou plus ayant un mal de gorge depuis 5 jours ou moins.

INTENTION THÉRAPEUTIQUE ET OBJECTIFS

Objectiver afin de traiter rapidement les cas d'infection au streptocoque β -hémolytique du groupe A chez les patients âgés de 3 ans ou plus ayant un mal de gorge depuis 5 jours ou moins.

- Prévenir les complications associées à une infection à streptocoque β -hémolytique du groupe A en amorçant, dans les meilleurs délais, une thérapie médicamenteuse antibiotique chez les patients visés;
- Réduire le risque de transmission;
- Orienter les cas non objectivables par méthode de détection rapide des antigènes du streptocoque β -hémolytique du groupe A vers le médecin traitant.

INDICATIONS / Conditions initiation

CONDITIONS À L'APPLICATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE :

- Évaluation clinique :
 - Patient répondant aux critères du groupe de personnes visées par l'ordonnance et présentant des signes et symptômes d'une pharyngite
 - Adénopathies cervicales antérieures sensibles
 - Douleur à la déglutition
 - Fièvre
 - Inflammation des amygdales et du pharynx
 - Maux de gorge importants
 - Nausées
 - Pétéchies palatines
 - Présence d'exsudats amygdaliens
 - Vomissements, et parfois, douleurs abdominales, particulièrement chez les enfants
- Référence au médecin traitant/IPS-PL :
 - À l'aide du formulaire d'évaluation du patient de la présente ordonnance collective (Annexe 1), l'infirmier ou le pharmacien traitant informe le médecin traitant du résultat de l'évaluation du patient.
- Lorsque l'objectivation d'une pharyngite à streptocoque du groupe A à l'aide d'un test de détection rapide est effectuée par l'infirmier, référer au pharmacien traitant :
 - À l'aide du formulaire d'évaluation du patient de la présente ordonnance collective (Annexe 1), l'infirmier informe le pharmacien traitant du résultat de l'évaluation du patient lorsqu'un traitement antibiotique est jugé nécessaire selon les critères de la présente ordonnance.
 - Lorsqu'un traitement antibiotique est jugé nécessaire selon les critères de la présente ordonnance, le pharmacien pourra sélectionner, initier et assurer le suivi de la thérapie médicamenteuse la plus appropriée pour le patient visé selon l'analyse pharmacologique du dossier en vertu de l'ordonnance collective 2026-OC-GMFNB-007-01 : Traitement de la pharyngite à streptocoque du groupe A objectivé à l'aide d'un test de détection rapide.
 - Il est de la responsabilité de la pharmacie de s'assurer que les infirmiers(ères) qu'elle embauche, soient qualifiées pour mettre en œuvre cette ordonnance.

- Lorsque l'objectivation d'une pharyngite à streptocoque du groupe A à l'aide d'un test de détection rapide est effectuée par le pharmacien:
 - À l'aide du formulaire d'évaluation du patient de la présente ordonnance collective (Annexe 1), lorsqu'un traitement antibiotique est jugé nécessaire selon les critères de la présente ordonnance, le pharmacien sélectionne, initie et assure le suivi de la thérapie médicamenteuse la plus appropriée pour le patient visé selon l'analyse pharmacologique du dossier en vertu de l'ordonnance 2026-OC-GMFNB-007-01 : Traitement de la pharyngite à streptocoque du groupe A objectivé à l'aide d'un test de détection rapide

LIMITES DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE OU CONTRE-INDICATIONS

En présence d'une ou plusieurs conditions suivantes, référer à un médecin/IPS-PL :

- Grossesse et allaitement;
- Enfant de < 3 ans;
- Présence de symptômes alarmants (odynophagie sévère, fièvre avec atteinte de l'état général, sialorrhée, trismus, stridor, problèmes respiratoires importants, hématurie, purpura, pétéchies);
- Douleur ou gonflement du cou, torticolis dû à un spasme musculaire, raideur au niveau du cou;
- Antécédents de rhumatisme articulaire aigu (RAA);
- Complications de la pharyngite (suspicion de RAA, d'abcès périamygdalien ou d'adénite bactérienne);
- Présence des symptômes depuis ≥ 6 jours;
- Pharyngite récidivante (traitement dans les quatre dernières semaines);
- 3 traitements pharmacologiques ou plus dans la dernière année pour la pharyngite à SGA;
- Signes cliniques de scarlatine (rash érythémateux et granuleux rappelant l'aspect du papier sablé, langue rouge et bosselée, avec ou sans enduit blanchâtre, lui donnant l'aspect d'une framboise ou d'une fraise, associé à des symptômes et signes compatibles avec une pharyngite-amygdalite à SGA);
- Enfant de moins de 14 ans chez qui il est impossible d'obtenir le consentement d'un de ses parents;
- Patient chez qui il est contre-indiqué de faire un prélèvement dans le pharynx (ex : chirurgie ORL, signes et symptômes d'épiglottite aiguë)

DIRECTIVES

Procéder à l'évaluation clinique du patient afin de déterminer la présence d'une infection à streptocoque β -hémolytique du groupe A, notamment à l'aide d'un test rapide de détection des antigènes du streptocoque du groupe A et évaluer la nécessité d'une consultation médicale.

PROCESSUS D'ÉLABORATION

INTERVENTIONS DE L'INFIRMIER OU DU PHARMACIEN EN APPLICATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

À l'aide du formulaire d'évaluation du patient (Annexe 1) :

- 1- Préciser la raison de la consultation, l'histoire de santé et les habitudes de vie;
- 2- Évaluer la condition physique;

- 3- Identifier toute limite à l'ordonnance collective, le cas échéant, référer au médecin de famille du patient/IPS-PL ou au sans rendez-vous du GMF Nouvelle-Beauce avec le formulaire d'évaluation dûment rempli;
- 4- Advenant l'absence de limite à l'ordonnance :
 - a. Évaluer le risque d'infection à SGA à l'aide du Score de Centor modifié;
 - b. Effectuer un test rapide de détection des antigènes du streptocoque du groupe A si le score de Centor modifié est plus grand ou égale à 3;
 - c. Advenant un résultat positif, s'assurer que le formulaire d'évaluation du patient (Annexe 1) soit acheminé au pharmacien, afin qu'il puisse déterminer le meilleur traitement, l'initier et assurer le suivi selon l'ordonnance collective GMF-NB N° 2026-OC-GMFNB-007-01 : Traitement de la pharyngite à streptocoque β -hémolytique du groupe A objectivé à l'aide d'un test de détection rapide;
 - d. Transmettre le formulaire d'évaluation du patient dûment rempli au médecin traitant du patient/IPS-PL. Il est à noter que si le patient est pris en charge collectivement par le GMF Nouvelle-Beauce, veuillez l'adresser au médecin référent de la semaine en cours. À cet effet, vous pouvez téléphoner à la clinique pour valider de qui il s'agit;
 - e. Orienter le patient selon la trajectoire décrite dans le formulaire d'évaluation du patient : Pharyngite / Amygdalite (annexe 1).
- 5- Remettre le feuillet d'information au patient : Pharyngite à streptocoque β -hémolytique du groupe A selon le jugement professionnel (Annexe 2).

PROCESSUS D'APPROBATION

L'ordonnance collective est validée par les médecins responsables de l'établissement.

L'ordonnance collective est approuvée par les médecins prescripteurs et comporte le nom, le numéro de permis, la signature et le numéro de téléphone de chaque médecin signataire.

APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE PAR LES MÉDECINS SIGNATAIRES

Nom et prénom	Signature	Téléphone	Télécopieur
Audet, Alexandra	X	418 387-2555	418 425-1678
Carignan, Laurie	X	418 387-2555	418 425-1678
Caron, Marielle	X	418 387-2555	418 425-1678
Cayouette, Anne-Sophie	X	418 387-2555	418 425-1678
Chouinard, Denise	X	418 387-2555	418 425-1678
Desgagné, Maxime	X	418 387-2555	418 425-1678
Gagnon, Rébecca	X	418 387-2555	418 425-1678
Gagnon-Richard, Jade	X	418 387-2555	418 425-1678
Giguère, Cédric	X	418 387-2555	418 425-1678
Grenier, Anthony	X	418 387-2555	418 425-1678
Lachance, Éloïse	X	418 387-2555	418 425-1678
Lemieux, Pierre	X	418 387-2555	418 425-1678
Mathieu, Yvan	X	418 387-2555	418 425-1678
Morissette, Alice	X	418 387-2555	418 425-1678
Néron, Catherine	X	418 387-2555	418 425-1678
Poulin, Michael	X	418 387-2555	418 425-1678
Quesnel, Vanessa	X	418 387-2555	418 425-1678
Ringuet, Émilie	X	418 387-2555	418 425-1678
Roy, Audrey-Anne	X	418 387-2555	418 425-1678
*Mise à jour le 7 octobre 2026			

RÉFÉRENCES

- 1- Guide de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux : Pharyngite-amygdalite chez l'enfant et chez l'adulte, Mars 2016, révisée en septembre 2017.
<https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/CDM/UsageOptimal/Guides-seriel/Guide-PharyngiteAmygdalite.pdf>
- 2- Protocole médical national : Initier une mesure diagnostique qui présente des signes et symptômes d'une pharyngite-amygdalite bactérienne, Juin 2025.
https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Ordonnances_collectives/Pharyngite-amygdalite/Symptomes_pharyngite_amygdalite_PMN_INESSS.pdf
- 3- Consortium Régional en Innovations Pharmaceutiques (C.R.I.P) 1^{er} mai 2023. Ordonnance collective : Pharyngite à streptocoque
- 4- Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches. Ordonnance collective : Initier des mesures diagnostiques et un traitement thérapeutique en présence de symptômes et signes suggestifs de pharyngite-amygdalite à streptocoque b-hémolytique du groupe A chez la clientèle de 3 ans et plus. 30 novembre 2023.
- 5- Ordre des pharmaciens de Québec. Guide d'exercice Les activités professionnelles du pharmacien. (2020, 17 décembre)
https://www.opq.org/wp-content/uploads/2020/12/Guide_exercice_nouv_act_fev_2022.pdf

ANNEXE 1

FORMULAIRE D'ÉVALUATION DU PATIENT – PHARYNGITE / AMYGDALITE

Nom :		Date de naissance :	
Numéro de téléphone :		MD de famille :	
Raison de la consultation :			
Antécédents personnels :			
Poids :	Tabac :	Allergies :	
Taille :	Alcool :	Intolérances :	
Grossesse/allaitement :	Drogue :	Médication :	
ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE			
Début des symptômes depuis :		Température corporelle :	
Signes et symptômes :			
LIMITE À L'APPLICATION DE L'ORDONNANCE /CONTRE-INDICATION (v)			OUI
			NON
Grossesse/allaitement			
Enfant < 3 ans			
Symptômes présents depuis ≥ 6 jours			
Complications de la pharyngite suspectée (suspicion de rhumatisme articulaire aigu (RAA), d'abcès périamygdalien ou d'adénite bactérienne)			
Antécédents de rhumatisme articulaire aigu (RAA)			
Pharyngite récidivante (traitement dans les quatre dernières semaines)			
Présence de symptômes alarmants (odynophagie sévère, fièvre avec atteinte de l'état général, sialorrhée, trismus, stridor, problèmes respiratoires importants, hématurie, purpura, pétéchies, Douleur ou gonflement du cou, torticolis dû à un spasme musculaire, raideur au niveau du cou)			
Enfant de moins de 14 ans chez qui il est impossible d'obtenir le consentement d'un de ses parents			
3 traitements pharmacologiques ou plus dans la dernière année pour la pharyngite à SGA			
Patient chez qui il est contre-indiqué de faire un prélèvement dans le pharynx (ex : chirurgie ORL, signes et symptômes d'épiglottite aiguë)			
Signes cliniques de scarlatine			
ÉVALUATION DU RISQUE D'INFECTION À SGA (SCORE DE CENTOR MODIFIÉ)			
Critères		(v)	Points
Fièvre > 38°C			1
Absence de toux			1
Adénopathies cervicales antérieures sensibles			1
Présence d'exsudats amygdaliens			1
Âge : de 3 à 14 ans			1
Âge : de 15 à 44 ans			0
Âge : ≥ 45 ans			-1
Total :			
Total ≥ 3 (Faire test de détection rapide). Résultat du test de détection rapide :			
Signature de l'infirmier/pharmacien		Date/heure	
TRAJECTOIRE			
Situations		(v)	
A	Présence d'au moins une limite à l'application de l'ordonnance.		▶ Communication du résultat au médecin traitant/IPS-PL. ▶ L'utilisateur doit prendre rendez-vous avec son médecin de famille ou l'IPS-PL traitant, ou, pour les patients en prise en charge collective, veuillez prendre rendez-vous via le Guichet d'accès à la première ligne (GAP)
B	Score de Centor modifier < 3 et absence de limite à l'application de l'ordonnance.		▶ Communication du résultat au médecin traitant/IPS-PL ▶ Aviser le patient de prendre rendez-vous si les symptômes perdurent plus de 10 jours ou avant si détérioration de sa condition (ex : sialorrhée, augmentation des symptômes, dyspnée, persistance de la fièvre etc.). ▶ Diriger vers le pharmacien traitant pour soulagement des symptômes.
C	Test de détection rapide négatif et patient âgé de moins de 15 ans.		▶ Communication du résultat au médecin traitant/IPS-PL ▶ La clinique communiquera avec le patient d'ici 48 heures. Si tel n'est pas le cas, aviser le patient de prendre un rendez-vous médical.
D	Test de détection rapide négatif et patient âgé de plus de 15 ans.		▶ Communication du résultat au médecin traitant/IPS-PL ▶ Aviser le patient de prendre rendez-vous si les symptômes perdurent plus de 10 jours ou avant si détérioration de sa condition (ex : sialorrhée, augmentation des symptômes, dyspnée, persistance de la fièvre etc.). ▶ Diriger vers le pharmacien pour soulagement des symptômes.
E	Test de détection rapide positif		▶ Communication du résultat au médecin traitant/IPS-PL ▶ Communication au pharmacien traitant pour initiation de l'antibiothérapie. Selon l'ordonnance collective GMF-NB N° 2026-OC-GMFNB-007-01.

ANNEXE 2 : FEUILLET D'INFORMATION AU PATIENT

Pharyngite à streptocoque β -hémolytique du groupe A

LA PHARYNGITE

Il s'agit d'une inflammation aiguë du pharynx et des structures environnantes qui est relativement fréquente. Elle est le plus souvent d'origine virale, mais peut aussi être bactérienne ou non-infectieuse (allergie, substances irritantes, etc.). Lorsque la cause est bactérienne, la principale bactérie impliquée est le streptocoque bêta-hémolytique du groupe A. Le diagnostic de certitude du type d'infection repose obligatoirement sur les tests de confirmation bactériologique (Streptest, TAAN et/ou culture de gorge). Le seul type de pharyngite nécessitant l'usage d'un antibiotique est la pharyngite à streptocoque bêta-hémolytique du groupe A. Il s'agit d'une infection bactérienne contagieuse qui se transmet par le contact avec des sécrétions du nez ou de la gorge d'une personne infectée. Les symptômes apparaissent dans les 3 à 5 jours suivant le contact avec la bactérie. La maladie est contagieuse 24 heures avant le début des symptômes et jusqu'à 24 heures après le début du traitement.

LES SYMPTÔMES DE LA PHARYNGITE

- Mal de gorge intense;
- Difficulté à avaler;
- Fièvre;
- Maux de tête;
- Nausées et vomissements;
- Perte d'appétit;
- Ganglions du cou enflés.

Le début de l'infection est souvent rapide et, généralement, il n'y a pas d'écoulement nasal, d'éternuement ou de toux. L'amygdalite/pharyngite peut être accompagnée d'une éruption cutanée, appelé scarlatine.

LES TRAITEMENTS

L'infection guérit la plupart du temps en 5 jours, même sans aucun traitement. Toutefois, l'infection peut être responsable de certaines complications (aux reins, aux articulations, au cœur et aux oreilles), donc on traite généralement avec des antibiotiques qui mettent ordinairement fin à la contagion en 24 heures ce qui permet d'éviter la transmission de l'infection.

CONSEILS PRATIQUES

- Lavez-vous les mains régulièrement, il s'agit du moyen le plus efficace pour éviter la transmission de toutes les infections.
- Gargarisez-vous avec de l'eau tiède salée (2.5ml de sel dans 240ml d'eau).
- Maintenez une bonne hydratation. Prenez souvent de petites quantités de liquides froids et mangez, selon votre tolérance, des aliments à consistance molle et froide. Vous pouvez aussi sucer des morceaux de glaçons.
- Vous pouvez prendre de l'acétaminophène (TylenolMD) pour faire diminuer la douleur, ou en donner à un enfant atteint. On peut également utiliser de l'ibuprofène (AdvilMD) seul ou avec l'acétaminophène, si la douleur est très importante s'il n'y a aucune contre-indication à ces deux médicaments.
- Chez l'adulte et l'enfant âgé de plus de 4 ans, des pastilles non médicamenteuses peuvent aider, mais il ne faut pas en abuser.
- Si des antibiotiques ont été prescrits pour traiter le mal de gorge (amygdalite/pharyngite à streptocoque) il est très important de respecter rigoureusement la dose et la durée prescrites.

CONSULTER VOTRE MÉDECIN SI :

- Non-réponse après 48 à 72 heures après le début d'un traitement antibiotique ou si détérioration de votre condition.

ANNEXE 3 :

Lien :

https://www.cisssca.com/clients/CISSSCA/Professionnels_M%C3%A9decins_et_partenaires/Maladies_infectieuses/%C3%80_la_une/Depliant_antibiotique.pdf



AUTRES OPTIONS DE TRAITEMENT POSSIBLES

DIMINUEZ VOS SYMPTÔMES NATURELLEMENT

- Dormez pour vous permettre de combattre l'infection.
- Buvez de 6 à 8 verres d'eau par jour.
- Mangez sainement pour reprendre des forces.
- Restez à la maison pour éviter de transmettre l'infection.
- Lavez vos mains régulièrement.

SELON LES RECOMMANDATIONS DU MÉDECIN OU DU PHARMACIEN

- Prenez de l'**acétaminophène** (ex.: Tylenol ou une marque maison) ou de l'**ibuprofène** (ex.: Advil, Motrin ou une marque maison) pour réduire la douleur et la fièvre.
- Informez-vous sur la possibilité d'obtenir une prescription retardée.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

<http://bit.ly/info-antibio>
<http://bit.ly/depliant-antibio>

Développé par Lévesque et al. 2014. Inspiré de l'outil DECISION+ de Labrecque, Labrecque, Lévesque et Cauchon, 2007. Cet outil de recherche constitue un guide et ne se substitue pas à une consultation médicale. Les illustrations de personnages sont inspirées de Freepress.
Conception (2017) : É. Kavanagh, M. Brunet-Gauthier et G. Cyr. Avec la collaboration de : J. Bergeron, C. Laberge, L. G. Roberge, F. Laplante et J. Robitaille.



En partenariat avec :



VOUS PRÉSENTEZ DES SYMPTÔMES DE :

TOUX | MAL D'OREILLE | MAL DE GORGE | NEZ QUI COULE



VOUS SOUFFREZ D'UNE INFECTION RESPIRATOIRE QUI GUÉRIRA PROBABLEMENT **SANS ANTIBIOTIQUE.**

BRONCHITE | OTITE | PHARYNGITE | SINUSITE

Questions que vous pouvez poser à votre médecin :
Ai-je besoin d'un antibiotique ?
Qu'arrive-t-il si je ne prends pas d'antibiotique ?
Quelles sont les autres options de traitement possibles ?
Lisez ce qui suit et n'hésitez pas à en parler à votre médecin...

PRENDRE OU NE PAS PRENDRE UN ANTIBIOTIQUE ?

LES ANTIBIOTIQUES :

SONT INUTILES CONTRE LES VIRUS

Les infections respiratoires sont généralement causées par des virus et non par des bactéries. Même lorsqu'elles sont causées par des bactéries, elles peuvent guérir naturellement.

ENTRAÎNENT DE LA RÉSISTANCE

Utiliser des antibiotiques quand ce n'est pas nécessaire entraîne de la résistance aux antibiotiques. On augmente ainsi le risque que les antibiotiques ne soient plus efficaces lorsque vous ou un autre membre de votre famille en aurez réellement besoin.

TEMPS MOYEN DE GUÉRISON

Otite : absence de douleur après 3 jours

Pharyngite : absence de douleur après 5 jours

Sinusite : absence de symptôme après 10 jours

Bronchite : absence de toux après 25 jours

Les antibiotiques ne sont généralement pas recommandés pour une personne en bonne santé qui souffre d'une bronchite.

Les antibiotiques ne réduisent en moyenne les symptômes que de quelques heures à une journée.

SANS ANTIBIOTIQUE



OU

AVEC ANTIBIOTIQUE



Une personne parmi les dix aura des effets secondaires liés à la prise de l'antibiotique.

- mal de tête
- éruption cutanée
- vomissement
- diarrhée
- infections (*C. difficile*)